



N° 15744

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23
décembre 2002

Echéance de validité de la présente attestation : 08/01/2027

Je soussigné : VIVIEN POINARD

- station agréée par le constructeur :
- adresse :
- vérificateur :

Atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou limiteur : 90 km/h

- véhicule : ER-377-BK
- marque : RENAULT
- type : D
- n° de série (N° VIN) : VF640J565HB007202

Fait le :

Lieu :

Plombage

Signature du vérificateur



Bernard Trucks
Réparateur agréé

RD 910 - Route d'Aix-les-Bains
74150 RUMILLY

Siret 332 011 287 00205 - Code APE 4519Z
Bernard Trucks SASU au capital de 7 800 000 Euros
Tél. 04 50 01 17 09 - Fax 04 50 01 37 31

Exemplaire à conserver avec les papiers du véhicule